Comité Syndical
SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais

Terres Neuves
Analyse et Valorisation des Territoires

id-ées
initiatives durables
économie, environnement, société

PIVADIS

R & T

Carmaux
17 Mars 2015

Un travail partenarial engagé avec le groupement « *Terres Neuves* » pour l'élaboration du SCOT

La démarche, officiellement lancée en Mai 2014, a donné lieu à la mise en place d'un dispositif partenarial avec le Syndicat Mixte du SCOT, au début de la concertation et des séances de travail avec les élus et les partenaires.

Cette co-construction, est articulée autour de 4 étapes successives :

Situation au 27 Février 2015

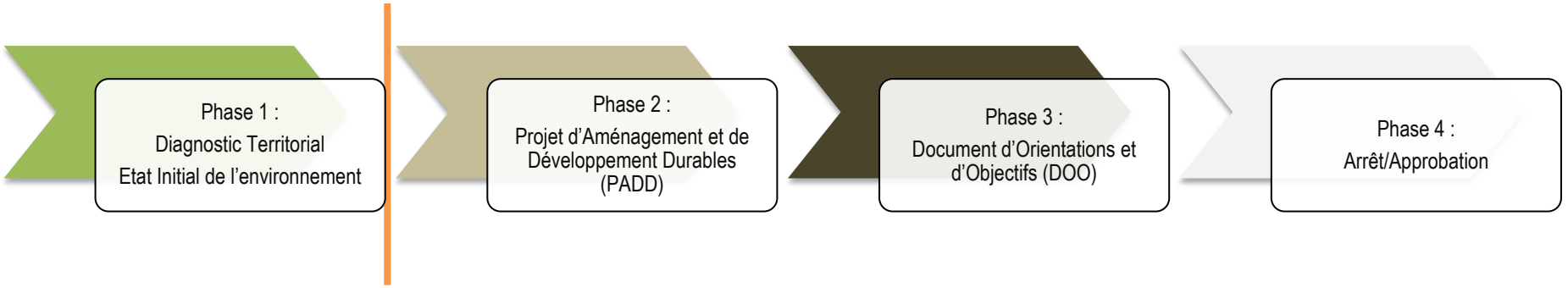

7 enjeux que le SCOT doit traduire en orientations :

1. Construire un projet de SCOT sur un territoire ouvert aux échanges
2. Favoriser des dynamiques territoriales équilibrées
3. Développement du territoire et trame agro-environnementale et paysagère
4. Accueil et sauvegarde de la force productive agricole et patrimoine naturel
5. Habiter le territoire en retrouvant « le sens » de sa Géographie et de son Histoire
6. Faire découvrir le territoire en y révélant ses nombreux gisements touristiques
7. Vers un territoire à énergie positive, et résilient face au changement climatique

Enjeu 1 :

Construire un projet de SCOT sur un territoire ouvert aux échanges

Commune de Rosières

1. Construire un projet de SCOT sur un territoire ouvert aux échanges

Enjeux identifiés :

Éviter l'exclusion de certains territoires du SCOT (notamment en milieu rural) par des échanges facilités. Ces échanges **doivent reposer sur une armature territoriale d'une grande lisibilité fonctionnelle**

Rapprocher temporellement ce qui est éloigné spatialement grâce à une **offre de transport public adaptée** qui s'appuie sur des pôles clairement identifiés

Conforter les échanges hors-SCOT avec l'organisation d'un territoire-réseau dans ses échanges tant internes qu'externes facilitant les liens, les déplacements, les connexions.

Rappel du diagnostic

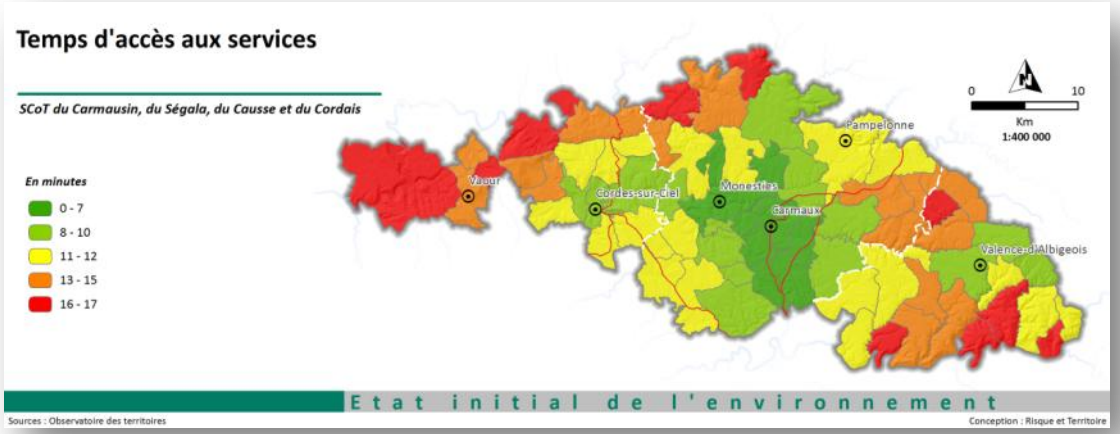

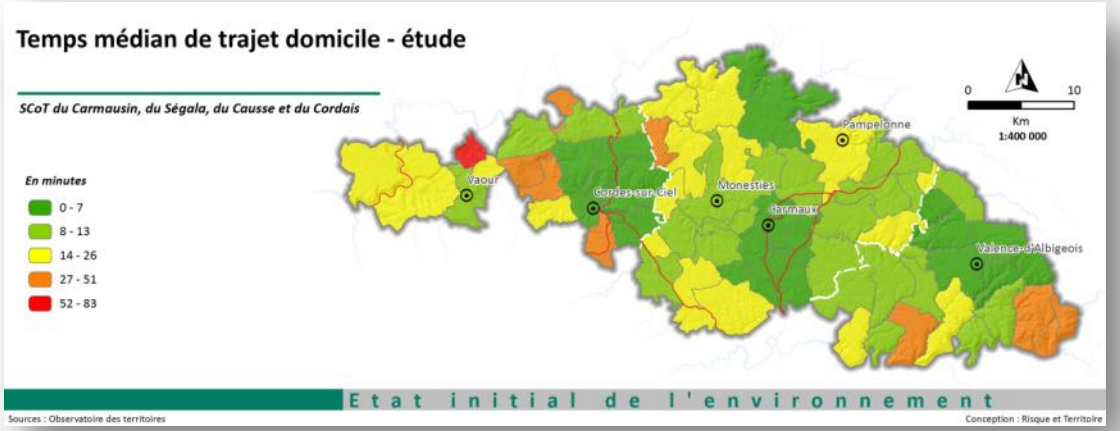

1. Construire un projet de SCOT sur un territoire ouvert aux échanges

Enjeux identifiés :

Éviter l'exclusion de certains territoires du SCOT (notamment en milieu rural) par des échanges facilités. Ces échanges **doivent reposer sur une armature territoriale d'une grande lisibilité fonctionnelle**

Rapprocher temporellement ce qui est éloigné spatialement grâce à une **offre de transport public adaptée** qui s'appuie sur des pôles clairement identifiés

Conforter les échanges hors-SCOT avec l'organisation d'un territoire-réseau dans ses échanges tant internes qu'externes facilitant les liens, les déplacements, les connexions.

Rappel du diagnostic

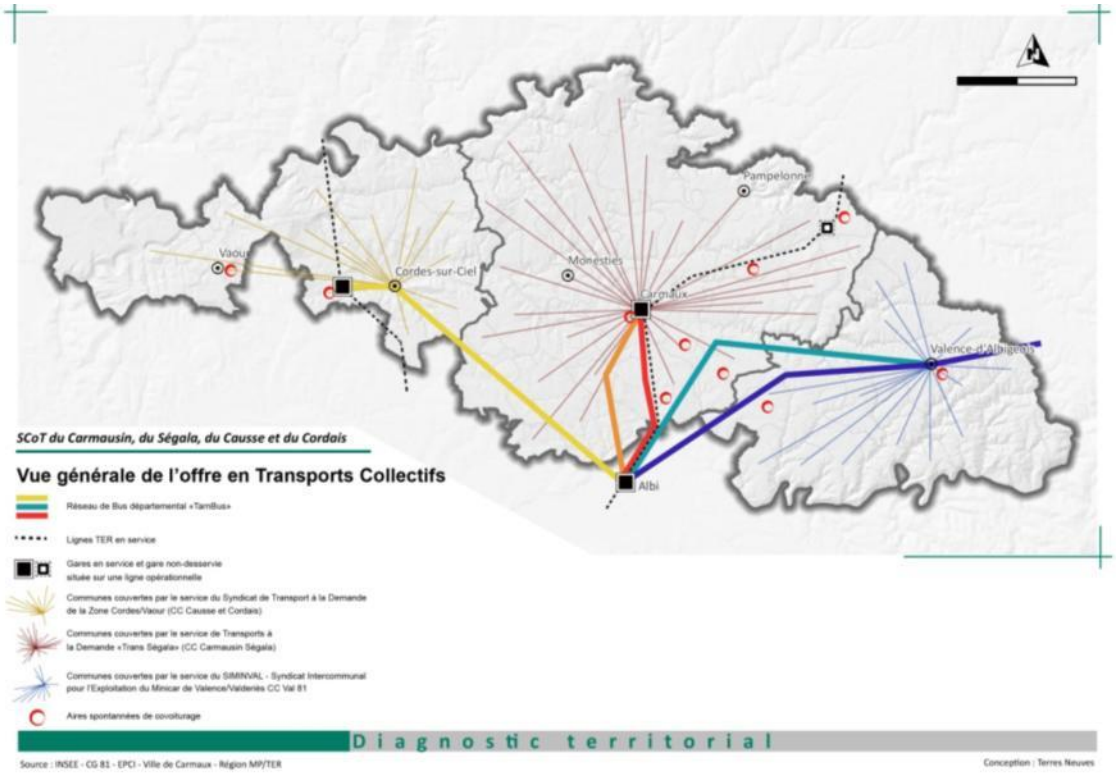

1. Construire un projet de SCOT sur un territoire ouvert aux échanges

Enjeux identifiés :

Éviter l'exclusion de certains territoires du SCOT (notamment en milieu rural) par des échanges facilités. Ces échanges **doivent reposer sur une armature territoriale d'une grande lisibilité fonctionnelle**

Rapprocher temporellement ce qui est éloigné spatialement grâce à une **offre de transport public adaptée** qui s'appuie sur des pôles clairement identifiés

Conforter les échanges hors-SCOT avec l'organisation d'un territoire-réseau dans ses échanges tant internes qu'externes facilitant les liens, les déplacements, les connexions.

Rappel du diagnostic

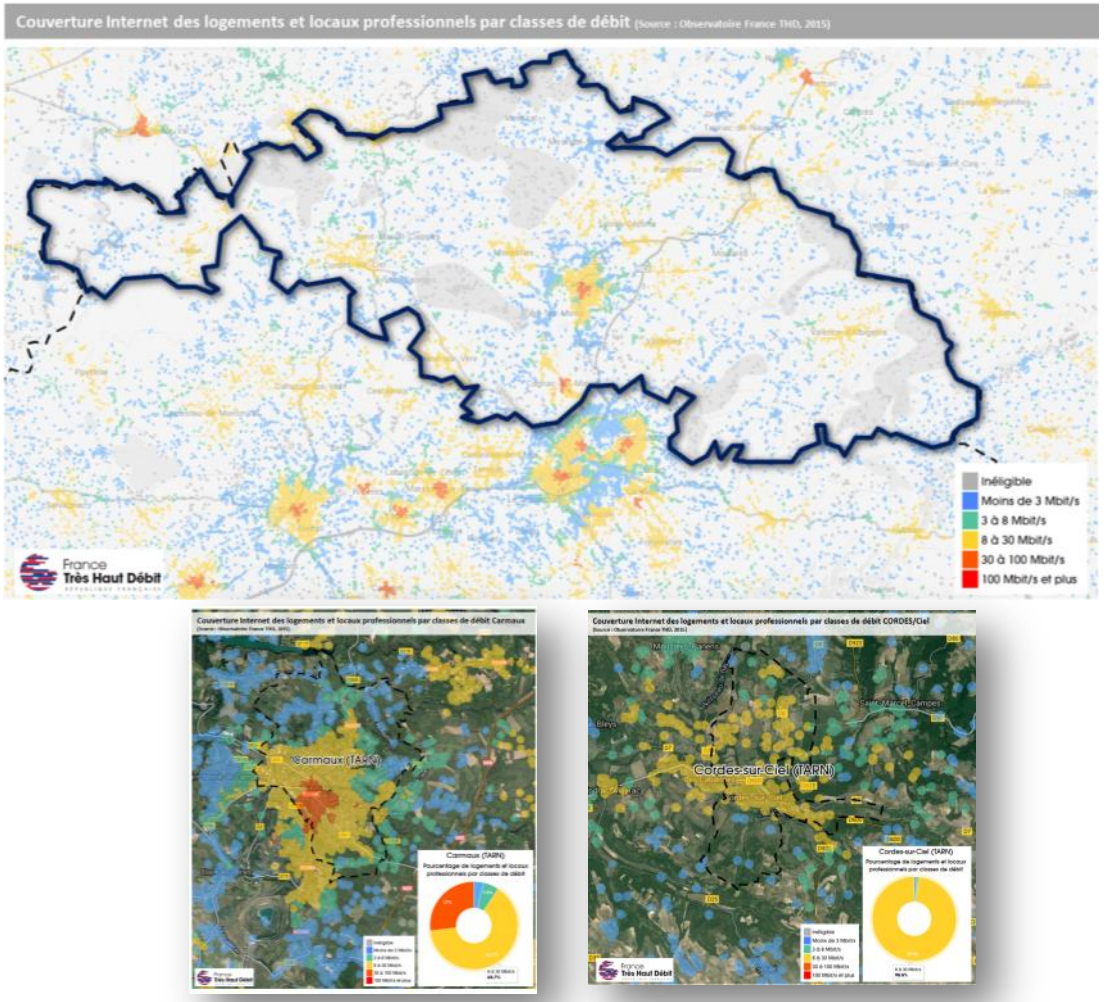

Enjeu 2 :

Favoriser des dynamiques territoriales équilibrées

Commune de Valderiès

2. Favoriser des dynamiques territoriales équilibrées

Promouvoir l'échelle de la proximité :

En proposant un **maillage d'équipements, de commerces et de services** répondant aux besoins essentiels des habitants.

En assurant le rayonnement et l'assise des polarités urbaines existantes et **permettant l'émergence de nouveaux pôles d'équilibre** dans le tissu rural proposant des équipements et services dits « intermédiaires ».

En affirmant le **pôle Carmausin comme une entité structurant durablement le territoire du SCOT** et qui assurerait le plus haut niveau d'équipement du territoire, en relais décentralisé de la capitale départementale et des grandes métropoles les plus proches.

Rappel du diagnostic

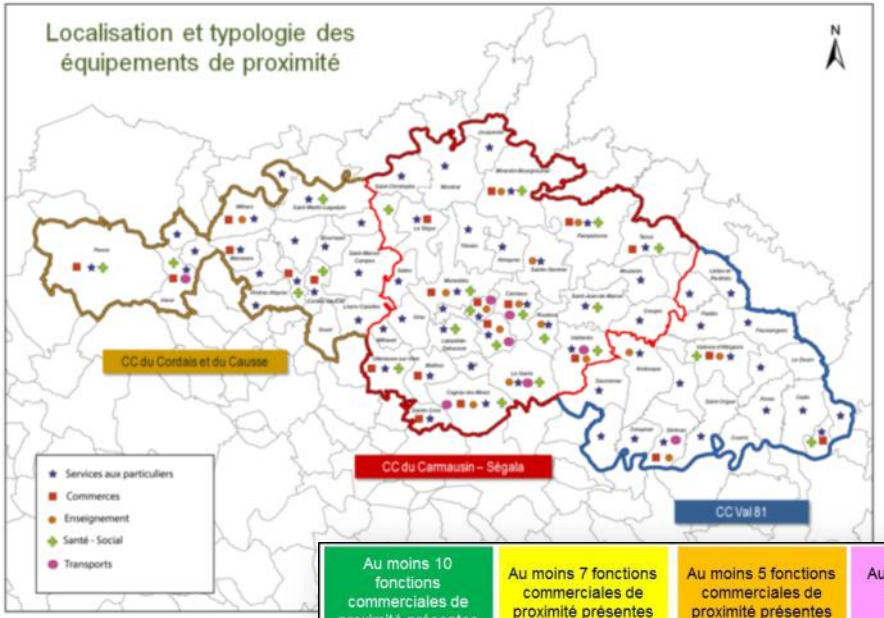

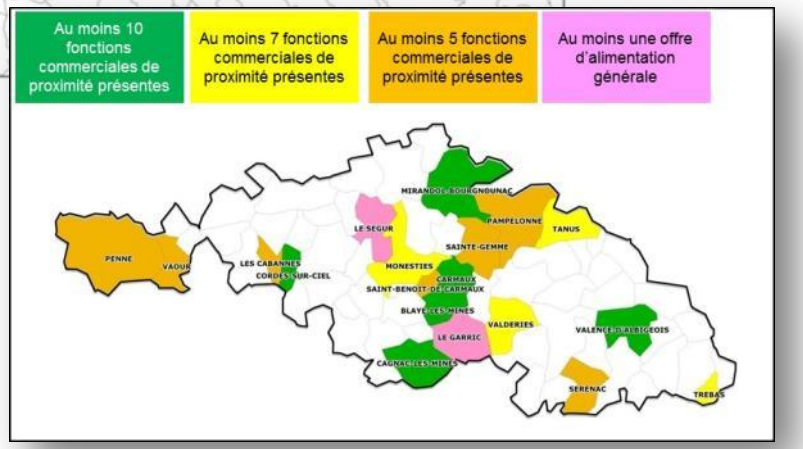

2. Favoriser des dynamiques territoriales équilibrées

Promouvoir l'échelle de la proximité :

En proposant un **maillage d'équipements, de commerces et de services** répondant aux besoins essentiels des habitants.

En assurant le rayonnement et l'assise des polarités urbaines existantes et **permettant l'émergence de nouveaux pôles d'équilibre** dans le tissu rural proposant des équipements et services dits « intermédiaires ».

En affirmant le **pôle Carmausin comme une entité structurant durablement le territoire du SCOT** et qui assurerait le plus haut niveau d'équipement du territoire, en relais décentralisé de la capitale départementale et des grandes métropoles les plus proches.

Rappel du diagnostic

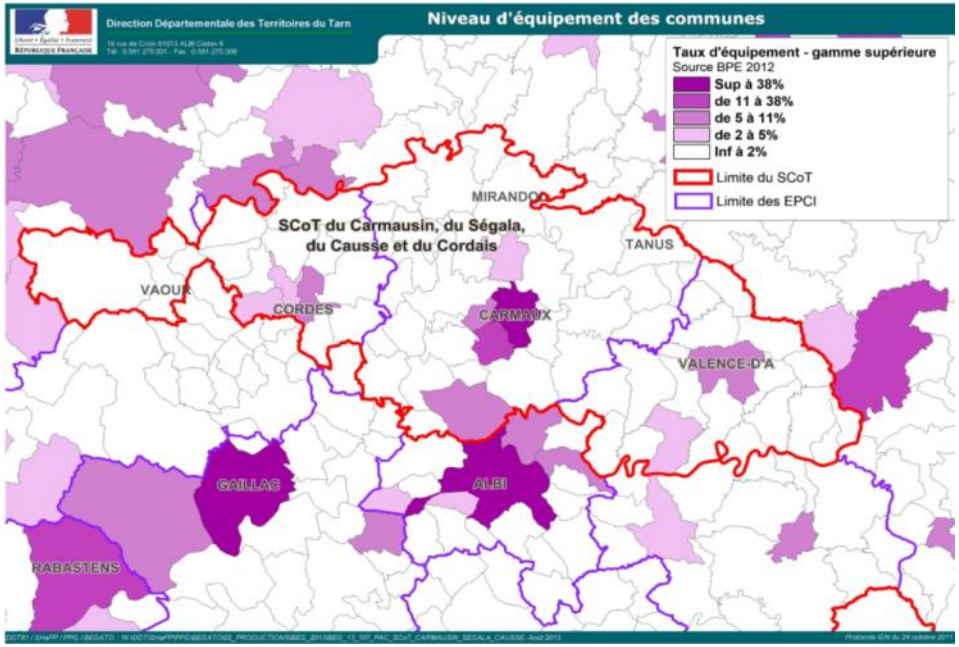

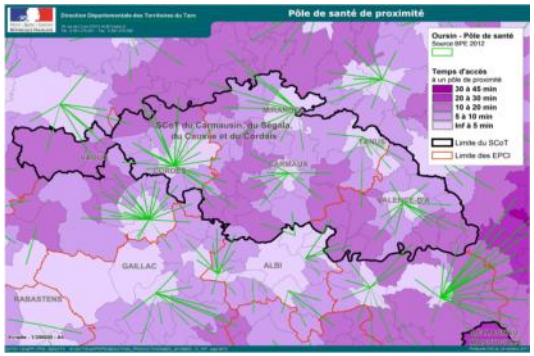

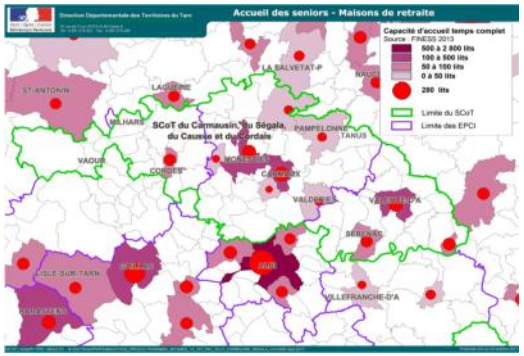

Enjeu 3 :

Valoriser et cadrer le développement du territoire via sa trame agro-environnementale et paysagère

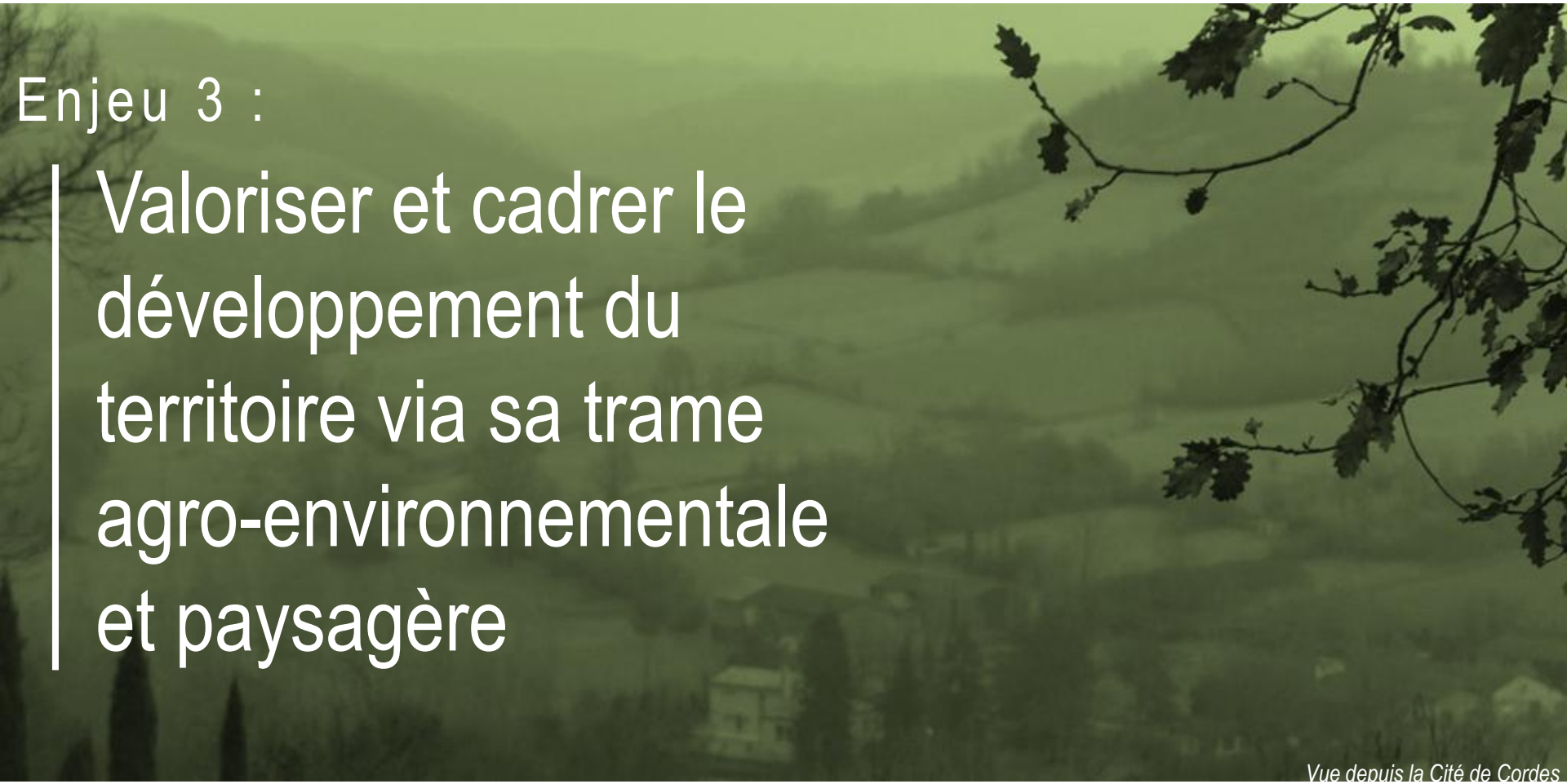

Vue depuis la Cité de Cordes

3. Développement du territoire et trame agro-environnementale et paysagère

Paysage - enjeux identifiés :

Préserver les activités agricoles qui permettent l'entretien des paysages, et limitent leur fermeture ;

Préserver les grands équilibres entre monde urbain et monde rural en limitant les effets de la périurbanisation ;

Gérer et sauvegarder les espaces forestiers, nombreux en superficie (33% du SCoT) et supports de nombreux usages.

S'appuyer sur les « murs porteurs » du paysage pour **définir des limites à l'urbanisation** ;

Proposer un traitement à la fois fonctionnel et paysager **des interfaces entre zones agro-naturelles et zones urbaines.**

Rappel du diagnostic

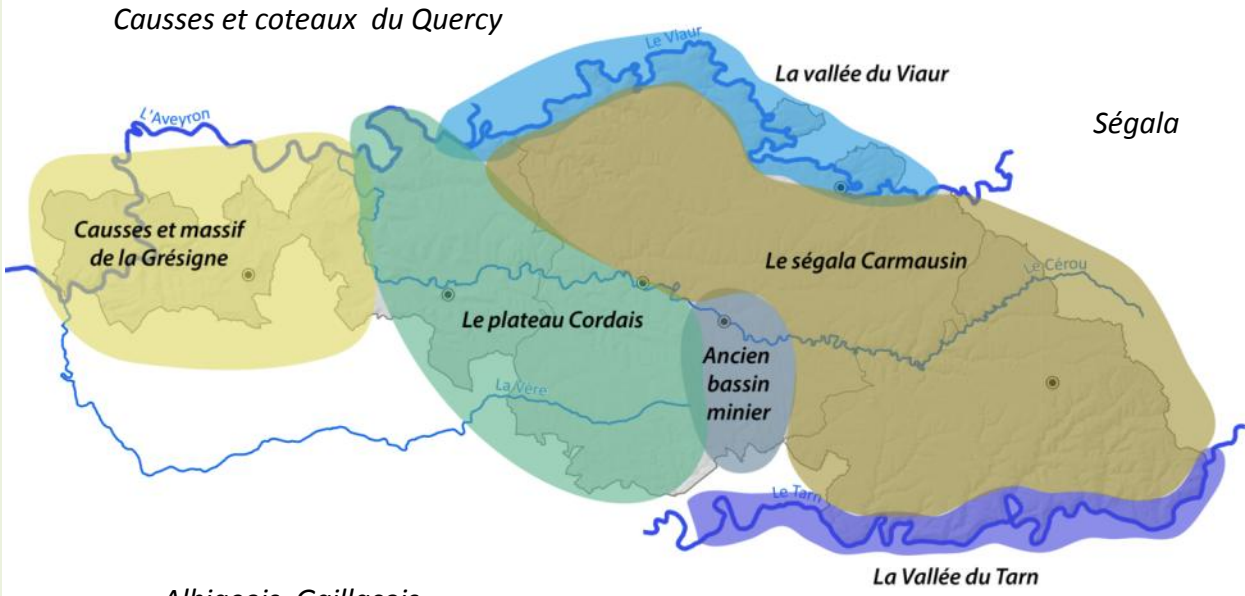

3. Développement du territoire et trame agro-environnementale et paysagère

Biodiversité - enjeux identifiés :

Protéger les réservoirs de biodiversité, ce qui n'exclut toutefois ni leur valorisation touristique, ni leur gestion via une exploitation agro-pastorale ou sylvicole.

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de la trame verte et bleue à travers ses sous-trames supports de continuités, mais également à la base de nombreux services et usages d'intérêt général (paysage, eau, risques, érosion, cueillettes, tourisme,…) :

- *Sous-trame boisée*
- *Sous-trame des milieux ouverts*
- *Sous-trame agricole cultivée*
- *Sous-trame urbaine*
- *Obstacles et autres éléments de perturbation*
- *Sous-trame aquatique et humide*

Rappel du diagnostic

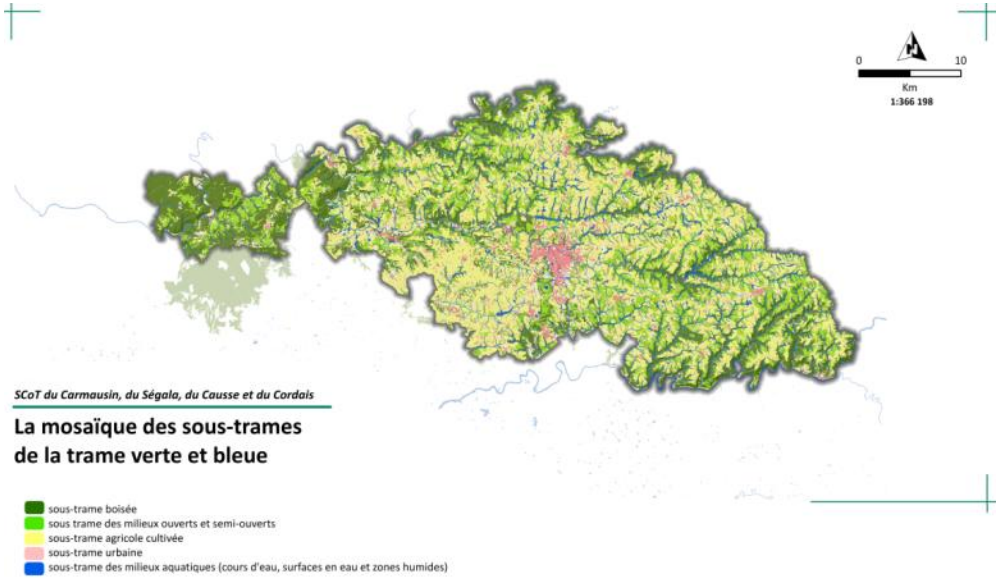

3. Développement du territoire et trame agro-environnementale et paysagère

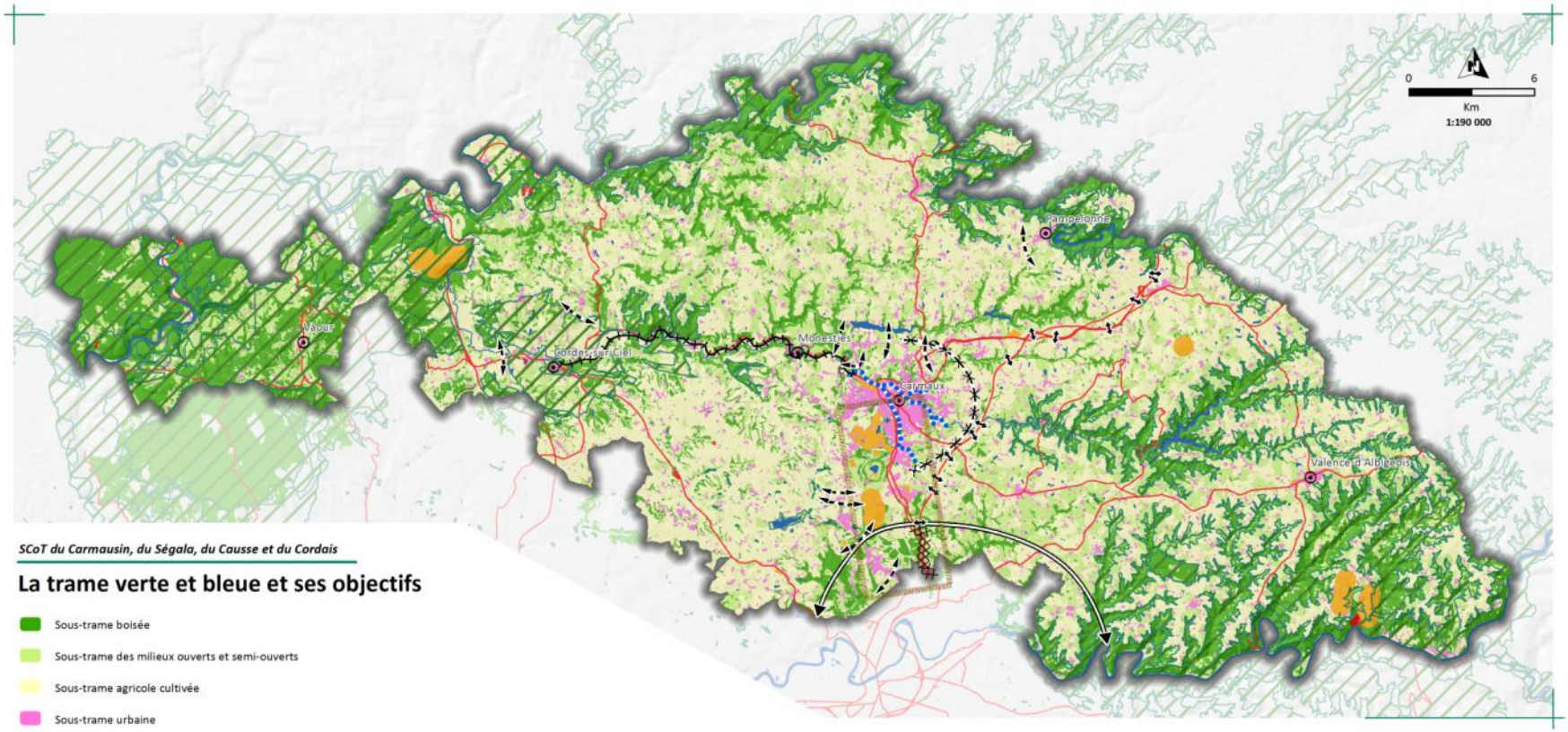

SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais

La trame verte et bleue et ses objectifs

- Sous-trame boisée
- Sous-trame des milieux ouverts et semi-ouverts
- Sous-trame agricole cultivée
- Sous-trame urbaine
- Réservoirs de biodiversité
- Element de perturbation
- Obstacles
- Coupure urbaine, respiration paysagère à affirmer
- Couronne verte paysagère et agricole
- Vaste corridor linéaire du Tarn à préserver
- Tronçon de la RN88 non aménagé en 2x2 voies : un secteur essentiel pour la continuité écologique
- Passages potentiels pour la faune le long de l'axe RN88 à préserver et améliorer
- Trame verte et bleue urbaine à valoriser d'avantage
- Secteur d'agglomération prévisible à encadrer dans son devenir urbain / agricole / naturel / ou économique

Enjeu 4 :

Conjuguer « volonté d'accueillir » avec dynamisme économique et sauvegarde de la force productive agricole

4. Conjuguer accueil, dynamisme économique et force productive agricole

Permettre l'accueil de la population **sur l'ensemble du territoire** et la répartir en adéquation avec les fonctions et les capacités offertes par une **armature territoriale cohérente** et partagée

Organiser un territoire structuré et équilibré dans ses services à la population, et donc **attractif en terme de qualité de vie**. Favoriser le maintien et la reprise des exploitations agricoles par un espace rural dynamique.

Accompagner l'essor démographique par l'accueil de **nouvelles entreprises** (mixité entre lieu d'habitat et de travail). Créer les conditions permettant la **vitalité d'un tissu artisanal maillant l'espace rural**

Se saisir, lorsque les conditions le permettent, du potentiel de réinvestissement que constitue le **foncier industriel en déprise**.

Rappel du diagnostic

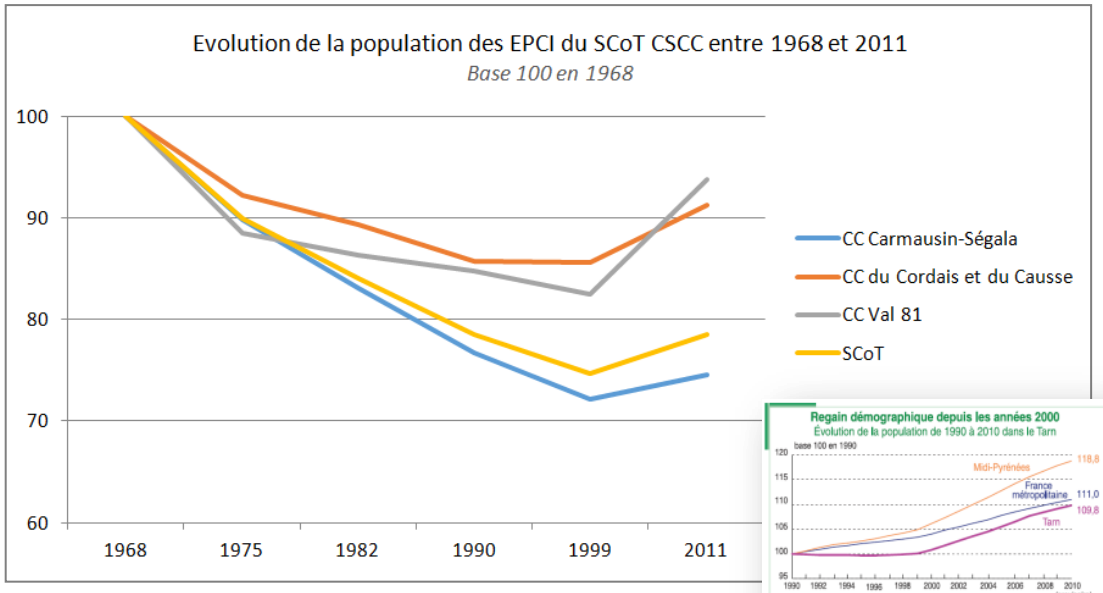

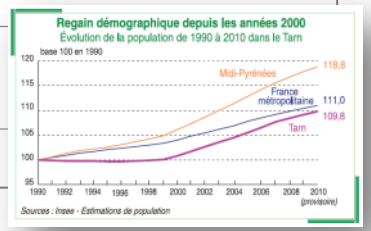

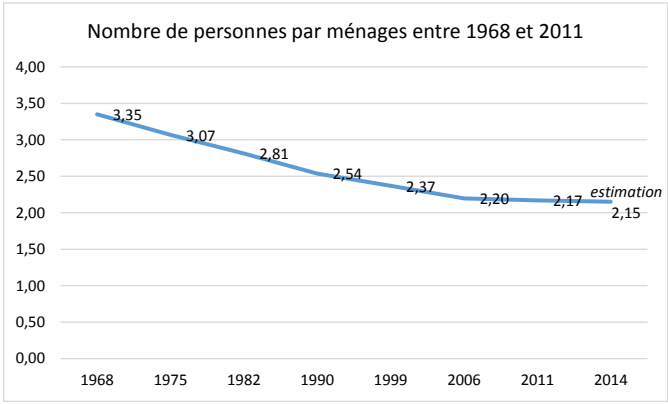

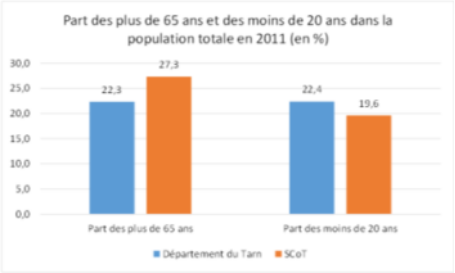

4. Conjuguer accueil, dynamisme économique et force productive agricole

Permettre l'accueil de la population **sur l'ensemble du territoire** et la répartir en adéquation avec les fonctions et les capacités offertes par une **armature territoriale cohérente** et partagée

Organiser un territoire structuré et équilibré dans ses services à la population, et donc **attractif en terme de qualité de vie**. Favoriser le maintien et la reprise des exploitations agricoles par un espace rural dynamique.

Accompagner l'essor démographique par l'accueil de **nouvelles entreprises** (mixité entre lieu d'habitat et de travail). Créer les conditions permettant la **vitalité d'un tissu artisanal maillant l'espace rural**

Se saisir, lorsque les conditions le permettent, du potentiel de réinvestissement que constitue le **foncier industriel en déprise**.

Rappel du diagnostic

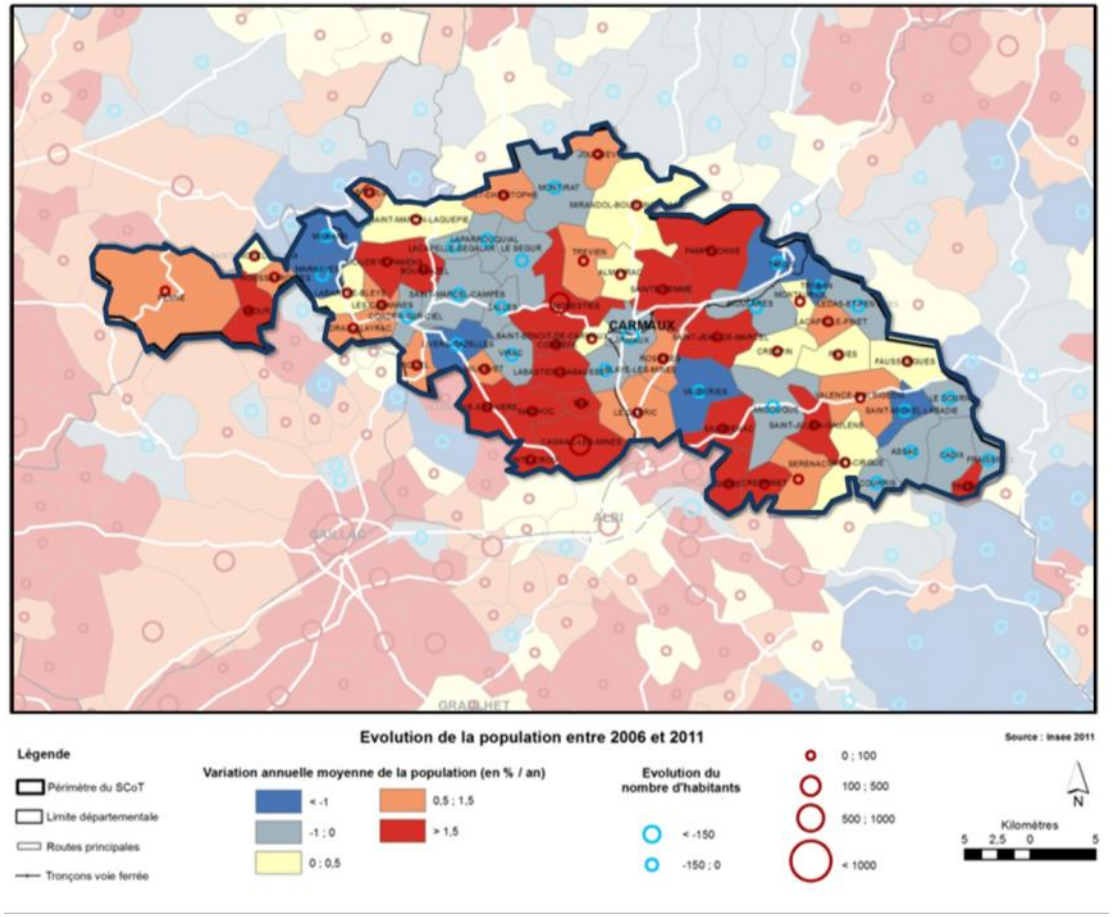

4. Conjuguer accueil, dynamisme économique et force productive agricole

Permettre l'accueil de la population **sur l'ensemble du territoire** et la répartir en adéquation avec les fonctions et les capacités offertes par une **armature territoriale cohérente** et partagée

Organiser un territoire structuré et équilibré dans ses services à la population, et donc **attractif en terme de qualité de vie**. Favoriser le maintien et la reprise des exploitations agricoles par un espace rural dynamique.

Accompagner l'essor démographique par l'accueil de **nouvelles entreprises** (mixité entre lieu d'habitat et de travail). Créer les conditions permettant la **vitalité d'un tissu artisanal maillant l'espace rural**

Se saisir, lorsque les conditions le permettent, du potentiel de réinvestissement que constitue le **foncier industriel en déprise**.

Rappel du diagnostic

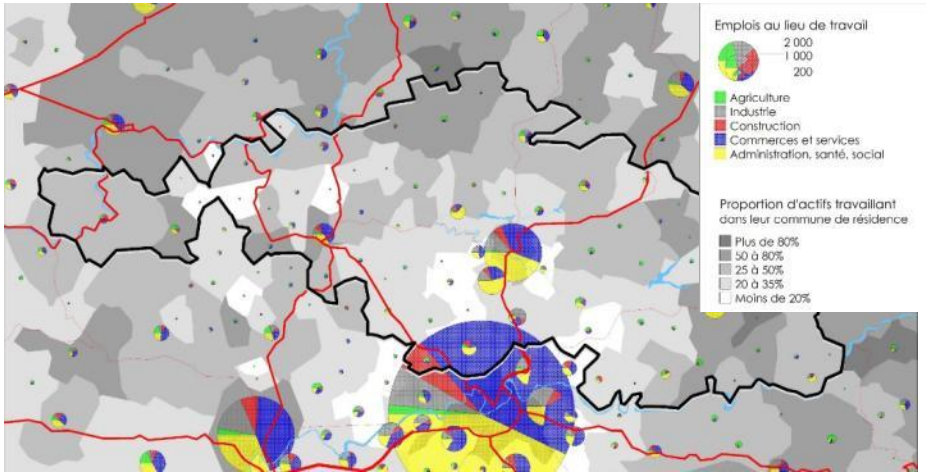

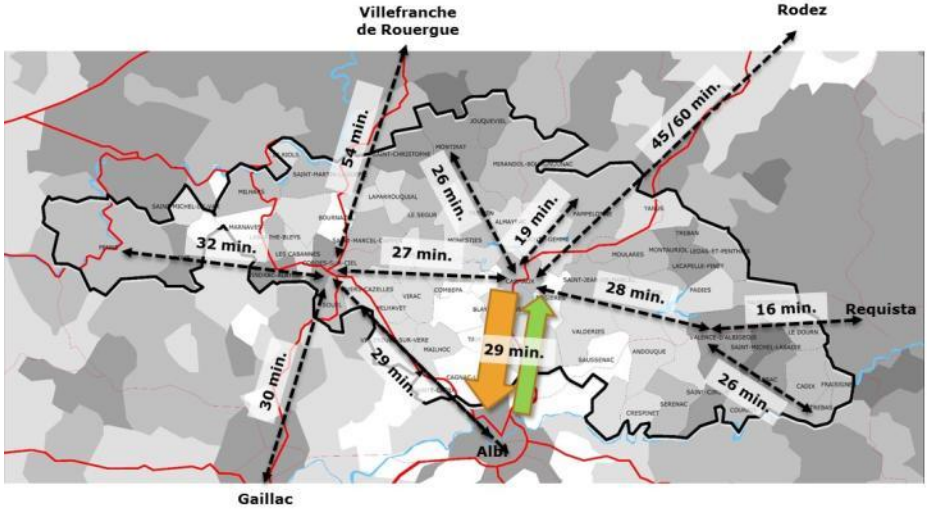

Enjeu 5 :

Habiter le territoire en retrouvant « le sens » de sa Géographie et de son Histoire

Commune de Cordes

5. Habiter le territoire en retrouvant « le sens » de sa Géographie et de son Histoire

Le respect du cadre paysager via une opposition marquée à la banalisation de l'architecture résidentielle. Créer un cadre qualitatif susceptible d'attirer de nombreux ménages et ainsi dynamiser l'économie résidentielle.

Le respect de la diversité faunistique et floristique et de son cadre naturel de fonctionnement

Le respect du potentiel agricole par l'introduction de formes d'habitats plus vertueuses et économes en espace.

Le respect des anciens et du cadre de vie en luttant contre la dispersion des fonctions et contre la déconnexion de l'habitat des cœurs de vie. Un enjeu majeur pour un territoire misant sur le « bien vivre et le bien vieillir ».

Rappel du diagnostic

5. Habiter le territoire en retrouvant « le sens » de sa Géographie et de son Histoire

Le respect du cadre paysager via une opposition marquée à la banalisation de l'architecture résidentielle. Créer un cadre qualitatif susceptible d'attirer de nombreux ménages et ainsi dynamiser l'économie résidentielle.

Le respect de la diversité faunistique et floristique et de son cadre naturel de fonctionnement

Le respect du potentiel agricole par l'introduction de formes d'habitats plus vertueuses et économes en espace.

Le respect des anciens et du cadre de vie en luttant contre la dispersion des fonctions et contre la déconnexion de l'habitat des cœurs de vie. Un enjeu majeur pour un territoire misant sur le « bien vivre et le bien vieillir ».

Rappel du diagnostic

5. Habiter le territoire en retrouvant « le sens » de sa Géographie et de son Histoire

Le respect du cadre paysager via une opposition marquée à la banalisation de l'architecture résidentielle. Créer un cadre qualitatif susceptible d'attirer de nombreux ménages et ainsi dynamiser l'économie résidentielle.

Le respect de la diversité faunistique et floristique et de son cadre naturel de fonctionnement

Le respect du potentiel agricole par l'introduction de formes d'habitats plus vertueuses et économes en espace.

Le respect des anciens et du cadre de vie en luttant contre la dispersion des fonctions et contre la déconnexion de l'habitat des cœurs de vie. Un enjeu majeur pour un territoire misant sur le « bien vivre et le bien vieillir ».

Rappel du diagnostic

5. Habiter le territoire en retrouvant « le sens » de sa Géographie et de son Histoire

Le respect du cadre paysager via une opposition marquée à la banalisation de l'architecture résidentielle. Créer un cadre qualitatif susceptible d'attirer de nombreux ménages et ainsi dynamiser l'économie résidentielle.

Le respect de la diversité faunistique et floristique et de son cadre naturel de fonctionnement

Le respect du potentiel agricole par l'introduction de formes d'habitats plus vertueuses et économes en espace.

Le respect des anciens et du cadre de vie en luttant contre la dispersion des fonctions et contre la déconnexion de l'habitat des cœurs de vie. Un enjeu majeur pour un territoire misant sur le « bien vivre et le bien vieillir ».

Rappel du diagnostic

5. Habiter le territoire en retrouvant « le sens » de sa Géographie et de son Histoire

Le respect du cadre paysager via une opposition marquée à la banalisation de l'architecture résidentielle. Créer un cadre qualitatif susceptible d'attirer de nombreux ménages et ainsi dynamiser l'économie résidentielle.

Le respect de la diversité faunistique et floristique et de son cadre naturel de fonctionnement

Le respect du potentiel agricole par l'introduction de formes d'habitats plus vertueuses et économes en espace.

Le respect des anciens et du cadre de vie en luttant contre la dispersion des fonctions et contre la déconnexion de l'habitat des cœurs de vie. Un enjeu majeur pour un territoire misant sur le « bien vivre et le bien vieillir ».

Rappel du diagnostic

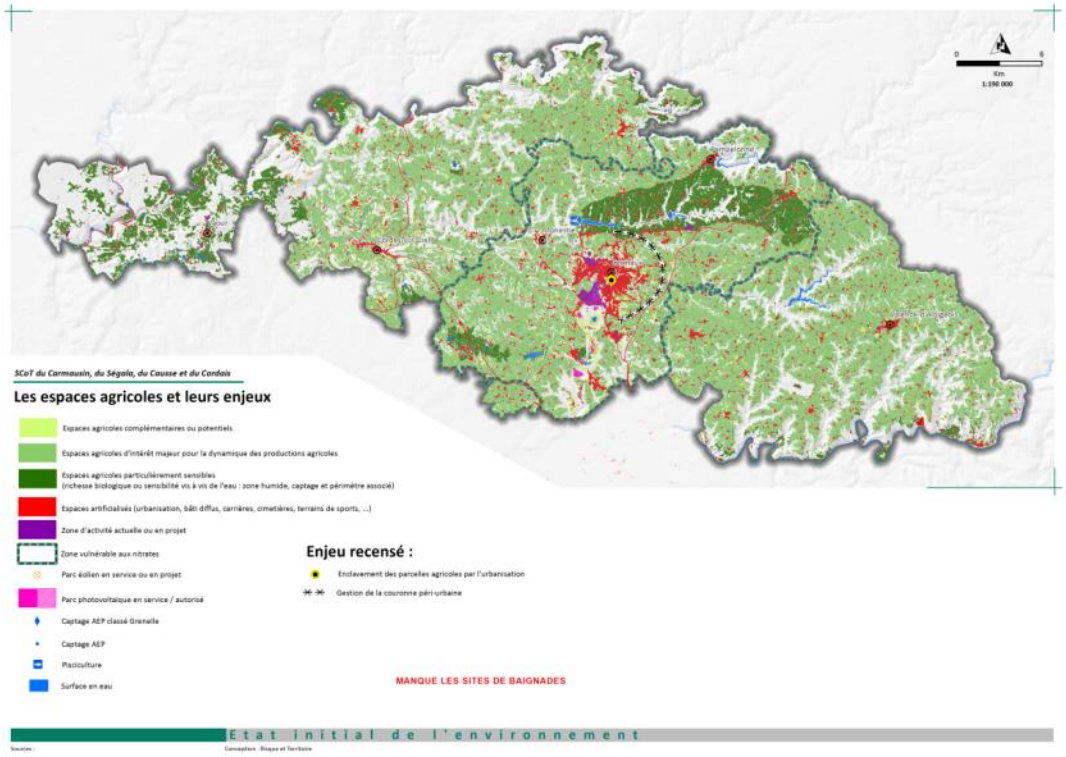

5. Habiter le territoire en retrouvant « le sens » de sa Géographie et de son Histoire

Le respect du cadre paysager via une opposition marquée à la banalisation de l'architecture résidentielle. Créer un cadre qualitatif susceptible d'attirer de nombreux ménages et ainsi dynamiser l'économie résidentielle.

Le respect de la diversité faunistique et floristique et de son cadre naturel de fonctionnement

Le respect du potentiel agricole par l'introduction de formes d'habitats plus vertueuses et économes en espace.

Le respect des anciens et du cadre de vie en luttant contre la dispersion des fonctions et contre la déconnexion de l'habitat des cœurs de vie. Un enjeu majeur pour un territoire misant sur le « bien vivre et le bien vieillir ».

Rappel du diagnostic

Enjeu 6 :

Faire découvrir les richesses du territoire en y révélant ses nombreux gisements touristiques

Commune de Cagnac

6. Faire découvrir le territoire en y révélant ses nombreux gisements touristiques

Un territoire doté de nombreux gisements touristiques avérés ou à valoriser (tourisme de plein-air, tourisme patrimonial, tourisme industriel…). Deux enjeux majeurs :

Miser sur le tourisme rural en mobilisant toute la diversité d'exploitants agricoles sur le territoire autour d'un projet commun de développement de l'agro-tourisme.

Fonder les bases d'une économie touristique sur la **lisibilité et la solidité d'une offre d'hébergement adaptée à la demande** (aussi diverse soit elle) où l'action publique et les porteurs de projets privés devront agir conjointement.

Rappel du diagnostic

Patrimoines recensés et/ou protégés

6. Faire découvrir le territoire en y révélant ses nombreux gisements touristiques

Un territoire doté de nombreux gisements touristiques avérés ou à valoriser (tourisme de plein-air, tourisme patrimonial, tourisme industriel…). Deux enjeux majeurs :

Miser sur le tourisme rural en mobilisant toute la diversité d'exploitants agricoles sur le territoire autour d'un projet commun de développement de l'agro-tourisme.

Fonder les bases d'une économie touristique sur la **lisibilité et la solidité d'une offre d'hébergement adaptée à la demande** (aussi diverse soit elle) où l'action publique et les porteurs de projets privés devront agir conjointement.

Rappel du diagnostic

«Une activité touristique complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à travers l'accueil et l'information que leur propose leur hôte. »

Les catégories d'activités s'inscrivant dans l'offre agrotouristique sont :

1. *la visite à la ferme;*
2. *l'hébergement;*
3. *la restauration mettant principalement en valeur les produits de l'exploitation agricole et les produits agroalimentaires régionaux;*
4. *la promotion et la vente de produits agricoles provenant principalement de l'exploitation agricole.*

6. Faire découvrir le territoire en y révélant ses nombreux gisements touristiques

Un territoire doté de nombreux gisements touristiques avérés ou à valoriser (tourisme de plein-air, tourisme patrimonial, tourisme industriel…). Deux enjeux majeurs :

Miser sur le tourisme rural en mobilisant toute la diversité d'exploitants agricoles sur le territoire autour d'un projet commun de développement de l'agro-tourisme.

Fonder les bases d'une économie touristique sur la **lisibilité et la solidité d'une offre d'hébergement adaptée à la demande** (aussi diverse soit elle) où l'action publique et les porteurs de projets privés devront agir conjointement.

Rappel du diagnostic

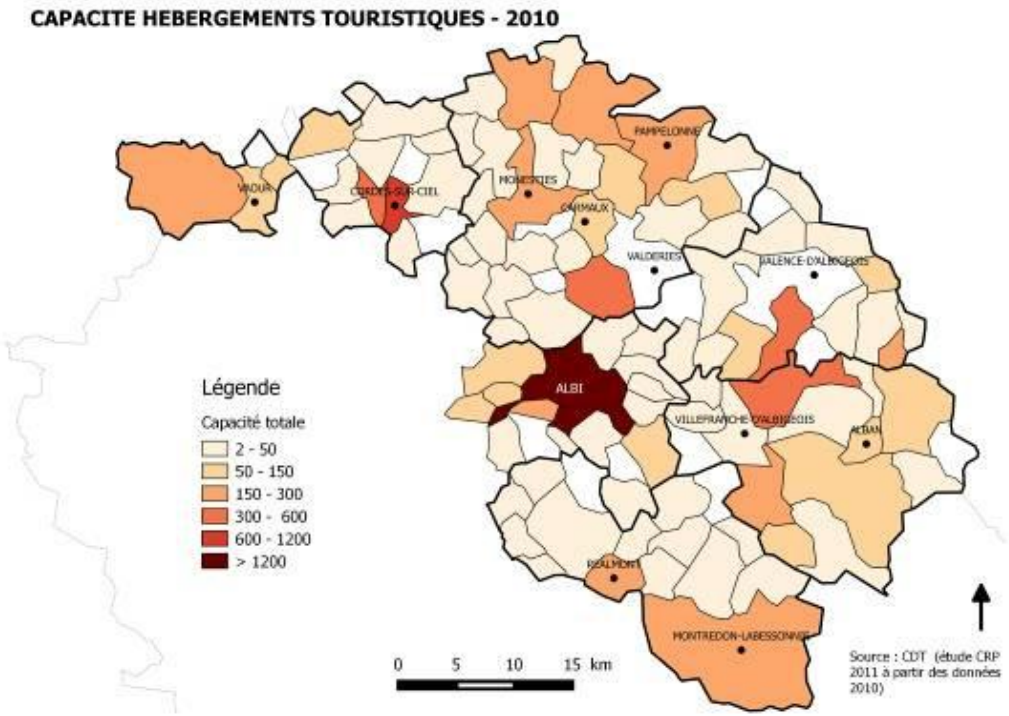

6. Faire découvrir le territoire en y révélant ses nombreux gisements touristiques

Un territoire doté de nombreux gisements touristiques avérés ou à valoriser (tourisme de plein-air, tourisme patrimonial, tourisme industriel…). Deux enjeux majeurs :

Miser sur le tourisme rural en mobilisant toute la diversité d'exploitants agricoles sur le territoire autour d'un projet commun de développement de l'agro-tourisme.

Fonder les bases d'une économie touristique sur la **lisibilité et la solidité d'une offre d'hébergement adaptée à la demande** (aussi diverse soit elle) où l'action publique et les porteurs de projets privés devront agir conjointement.

Rappel du diagnostic

PRL « La résidence la Marquisié » à Trébas :

« Domaine de la Vallée du Tarn » à Saint-Cirgue :

Enjeu 7 :

Engager la voie vers un territoire à énergie positive, et résilient face au changement climatique

Cap' Découverte

7. Vers un territoire à énergie positive, et résilient face au changement climatique

Les enjeux identifiés :

- **l'optimisation de la mobilité**, l'organisation et le fonctionnement du territoire à travers la **présence d'équipements de proximité, au service de la multi modalité.**

- l'**atténuation** du **changement climatique** et l'**adaptation** de "la ville".

- la **préservation de la ressource en eau**.

Rappel du diagnostic

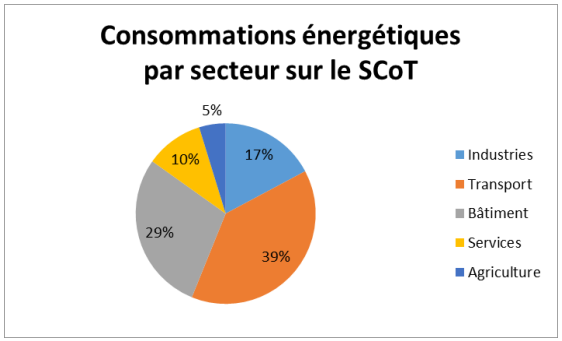

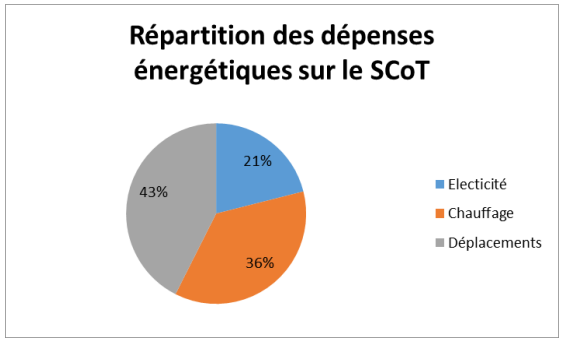

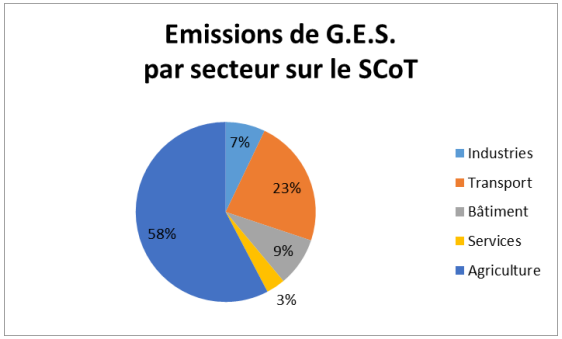

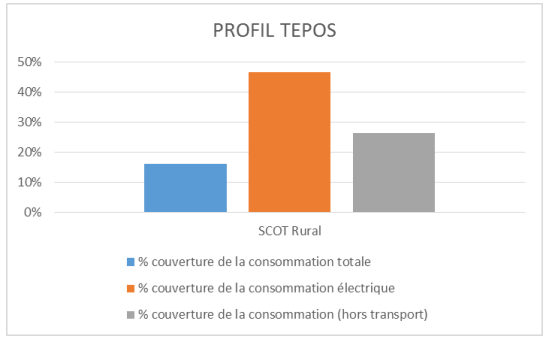

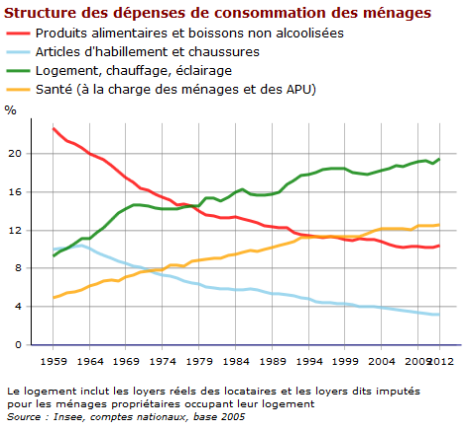

Le logement inclut les loyers réels des locataires et les loyers dits imputés pour les ménages propriétaires occupant leur logement
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005

7. Vers un territoire à énergie positive, et résilient face au changement climatique

Les enjeux identifiés :

- **l'optimisation de la mobilité**, l'organisation et le fonctionnement du territoire à travers la **présence d'équipements de proximité, au service de la multi modalité.**

- l'**atténuation** du **changement climatique** et l'**adaptation** de "la ville".

- la **préservation de la ressource en eau**.

Rappel du diagnostic

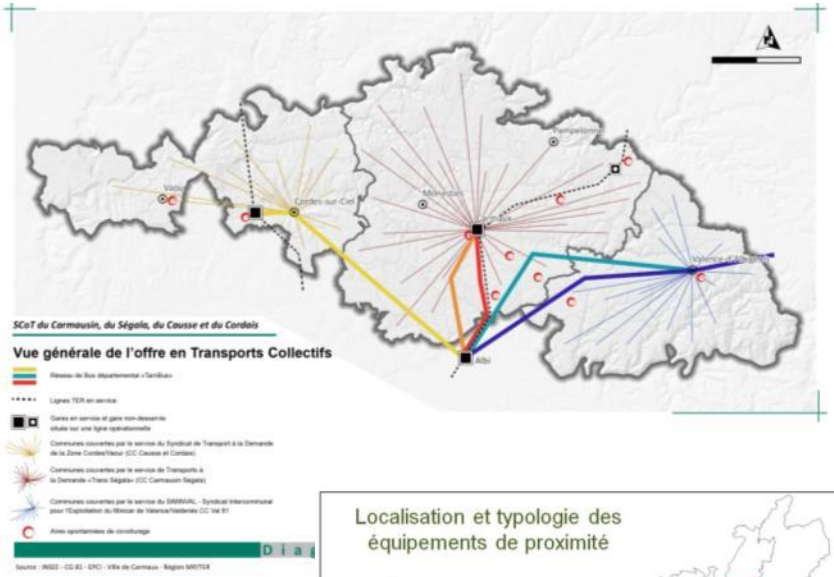

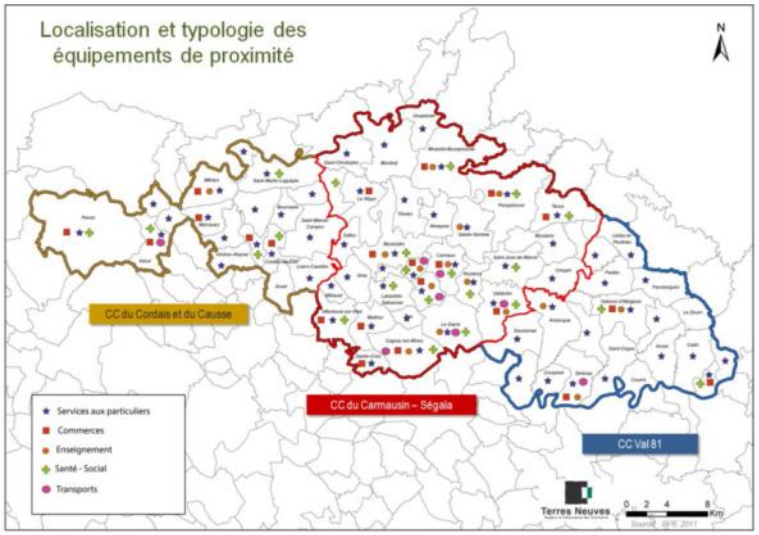

Liaison douce au Garric

7. Vers un territoire à énergie positive, et résilient face au changement climatique

Les enjeux identifiés :

- **l'optimisation de la mobilité**, l'organisation et le fonctionnement du territoire à travers la **présence d'équipements de proximité, au service de la multi modalité.**

- l'**atténuation** du **changement climatique** et l'**adaptation** de "la ville".

- la **préservation de la ressource en eau**.

Rappel du diagnostic

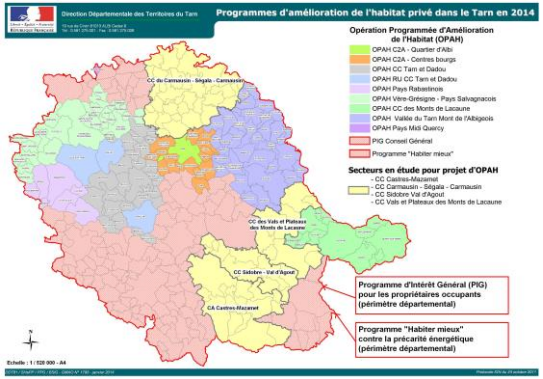

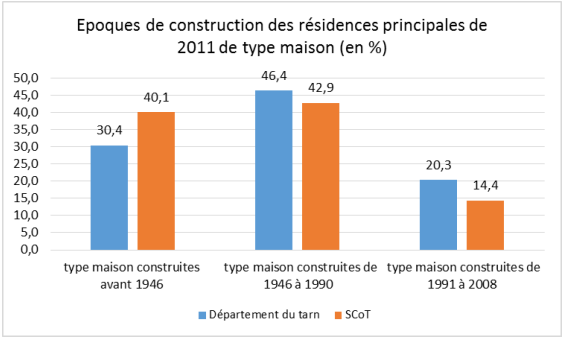

Dépense énergétique supplémentaire (en %) pour chauffer un bâtiment en fonction de sa morphologie et de son implantation (source : ADEME)

Projet d'extension durable du centre-bourg - Sainte-Croix

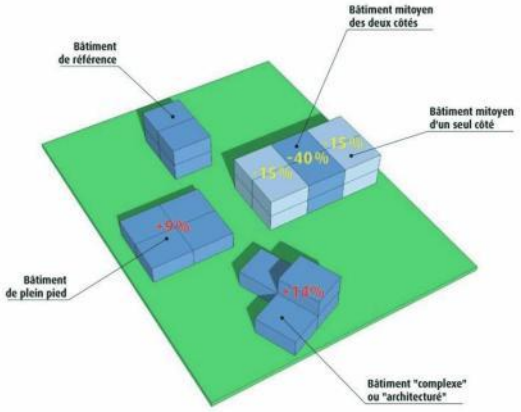

7. Vers un territoire à énergie positive, et résilient face au changement climatique

Les enjeux identifiés :

- **l'optimisation de la mobilité**, l'organisation et le fonctionnement du territoire à travers la **présence d'équipements de proximité, au service de la multi modalité.**

- l'**atténuation** du **changement climatique** et l'**adaptation** de "la ville".

- la **préservation de la ressource en eau**.

Rappel du diagnostic

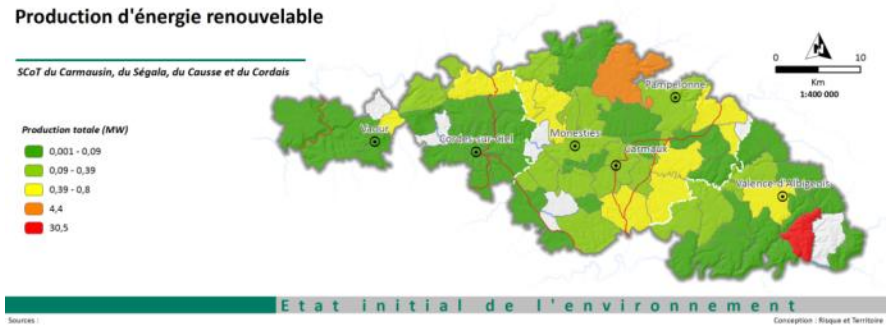

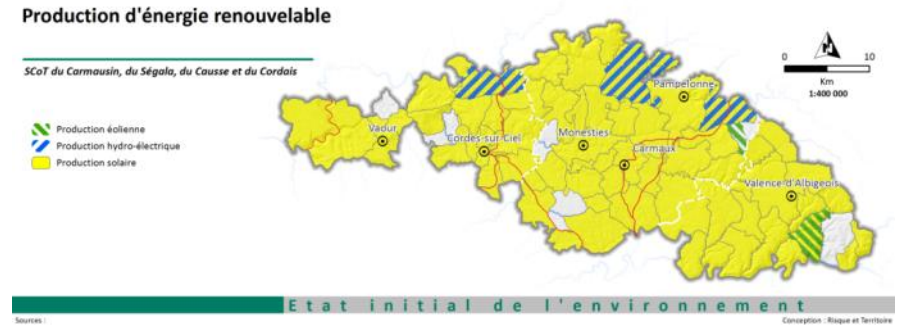

7. Vers un territoire à énergie positive, et résilient face au changement climatique

Les enjeux identifiés :

- **l'optimisation de la mobilité**, l'organisation et le fonctionnement du territoire à travers la **présence d'équipements de proximité, au service de la multi modalité.**

- l'**atténuation** du **changement climatique** et l'**adaptation** de "la ville".

- la **préservation de la ressource en eau**.

Rappel du diagnostic

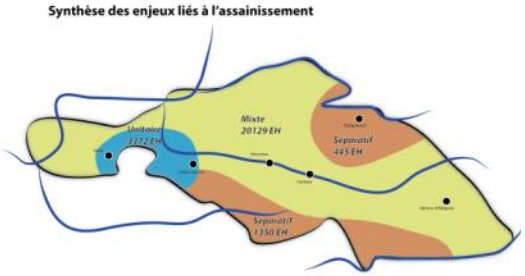

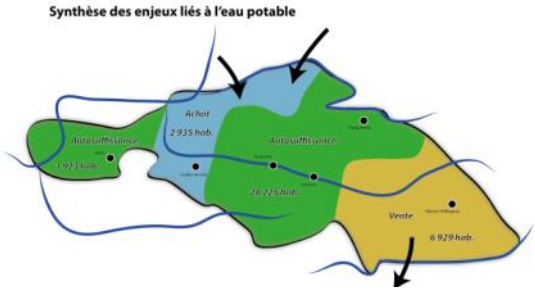

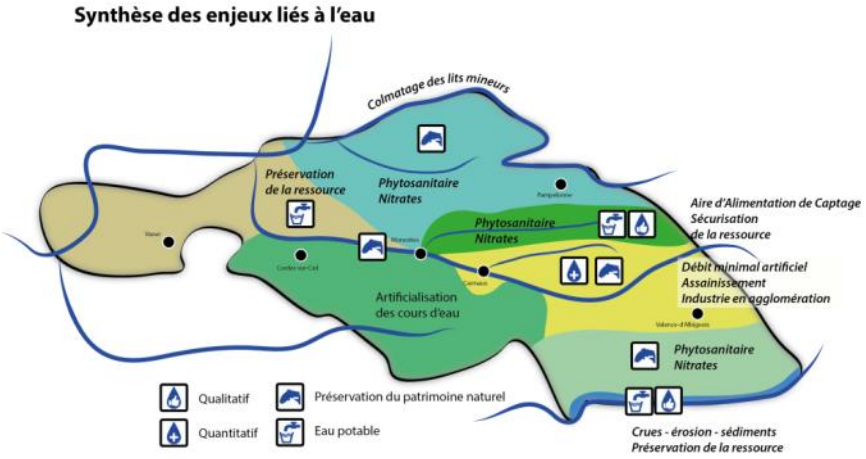

Et après ? Planning prévisionnel :

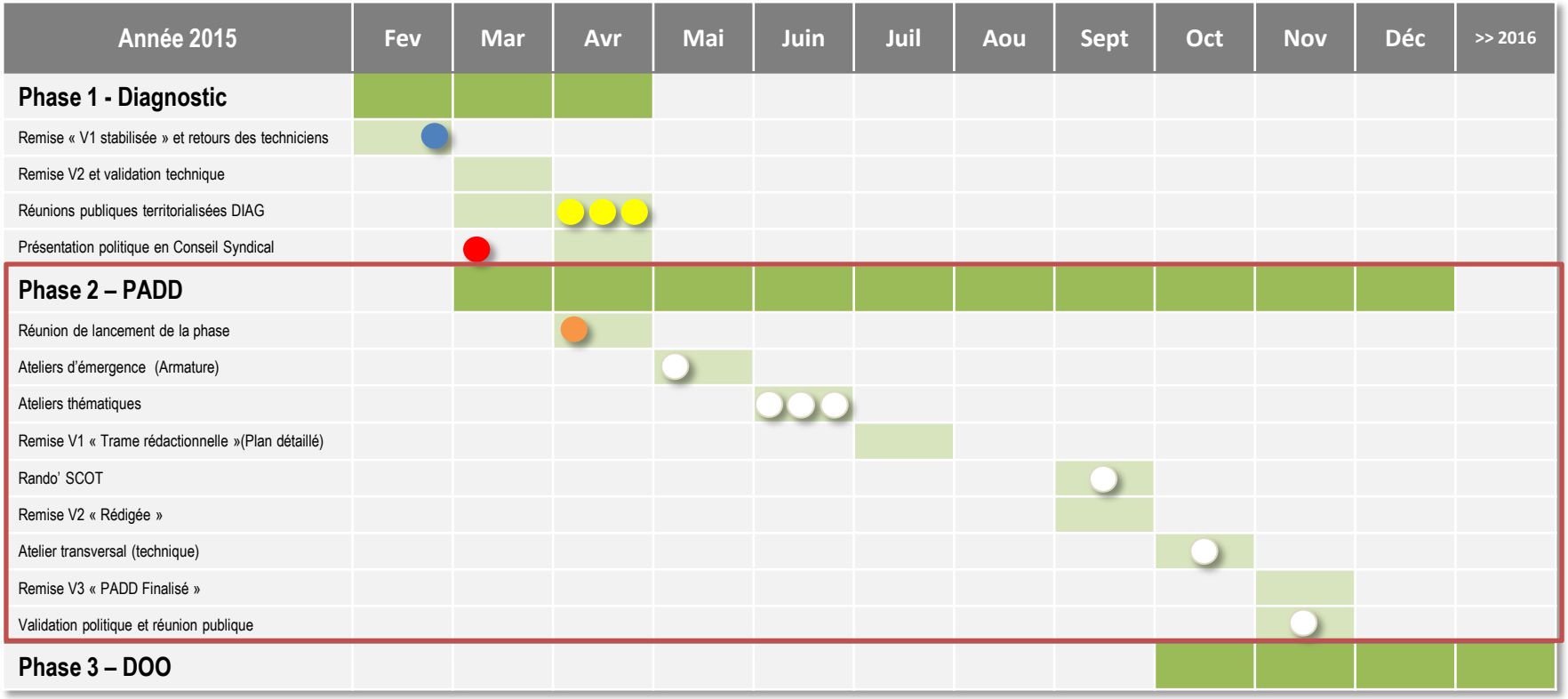

- Réunion technique pour retour et compléments sur le diagnostic **(27 Fév.)**
- Comité Syndical : Présentation du Diag. **(17 Mars 2015)**
- Réunions publiques territorialisées, exposition et Lettre SCOT **(20 et 21 Avril)**
- Comité Syndical + Réunion de lancement PADD **(2 Avril 2015)**
- Ateliers / Dates à définir

Date de mise à jour : 09/03/2015

Merci pour votre attention

Terres Neuves
Analyse et Valorisation des Territoires

PIVADIS

id-ées
initiatives durables
économie, environnement, société

3. Développement du territoire et trame agro-environnementale et paysagère

Biodiversité - des menaces liées à l'urbanisation et à ses évolutions :

- Le phénomène "d'agglomération" entre Carmaux et Albi ;
- Le phénomène de péri-urbanisation autour de Carmaux ;
- Le mitage ou développement "linéaire" de la zone rurale ;
- Le mitage de la zone rurale sous forme de développement-agrandissement de hameaux à partir de multiples lieux-dits.

Rappel du diagnostic

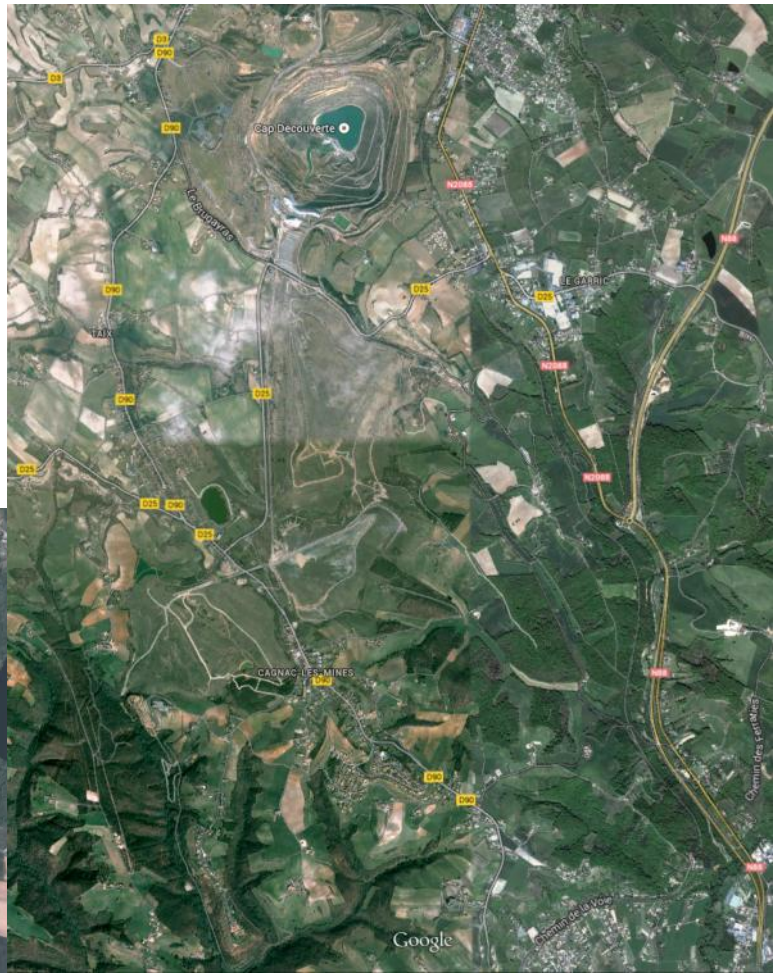

Le secteur d'agglomération prévisible entre Carmaux et Albi

L'axe entre Blaye les Mines et Monestiès

Pampelonne

3. Développement du territoire et trame agro-environnementale et paysagère

Biodiversité - des enjeux spatialisés pour le maintien des continuités écologiques :

- 12 coupures urbaines et/ou de limites à l'urbanisation ;
- Un "secteur d'agglomération prévisible à encadrer" entre Carmaux au nord et Albi au sud ;
- La matérialisation d'un vaste corridor linéaire en support de la continuité verte et bleue de la vallée du Tarn (que l'on nommera sur les cartes "vaste corridor linéaire du Tarn") ;
- L'identification d'une continuité verte et bleue urbaine à affirmer et valoriser davantage le long du Cérou, du Céroc et du Candou dans leur traversée de l'agglomération Carmausine ;
- L'identification d'une couronne verte péri-urbaine à l'est de Carmaux ;
- La préservation et la mise en valeur de la structure bocagère et des ripisylves ;
- La préservation et l'amélioration des multiples passages potentiels pour la faune le long de l'axe RN88.

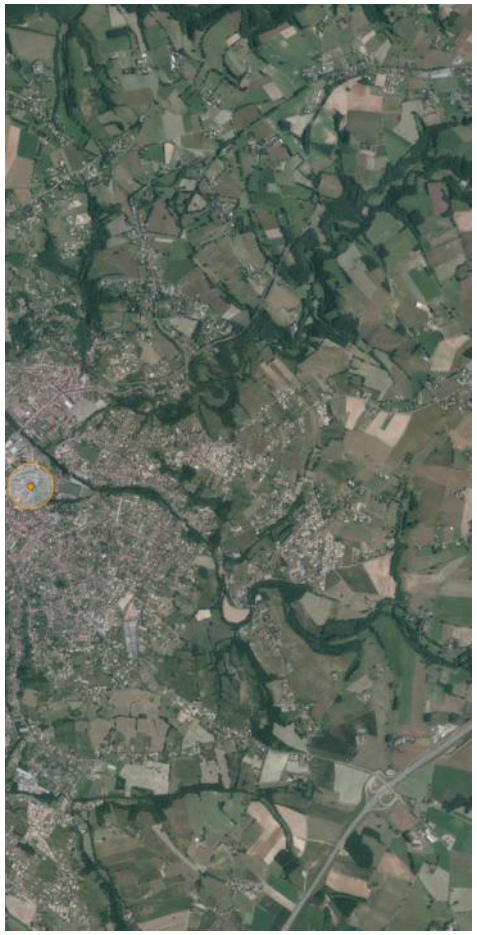

Rappel du diagnostic